L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.
DIMANCHE, No 73, RUE DU CHANTIER.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 4 AOUT.

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1869		$200,875 60
Primes d'incendie	$138,672 70	
Primes de mer	15,299 56	
Primes de rivières	46,703 14	
		200,675 40
Même période non-boursée les primes	6,537 27	
Montant des primes à réserver pour risques non expirés	60,630 42	66,168 69
Montant net des primes		200,707 77
Pertes payées :		
Pertes par l'incendie	39,668 15	
Pertes sur mer	26,623 45	
Pertes sur rivières	5,727 96	
		70,019 56
Ré-assurances	11,204 84	
Dépenses, intérêts	38,982 87	
Taxes et consommations	14,000 00	
10 et 1/2 p. 0/0 d'escompte	20,484 46	
Réservé pour pertes non réglées	19,000 00	175,691 53
Bénéfice net		30,016 25
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Billets pour calcul	170,000 00	
Billets	5,500 55	
A, par compte individuel	29,800 77	
Prêts sur garantie, sur demande	68,276 66	
Prêts sur hypothèques	25,000 00	
Prêts sur nantissement	6,400 00	
Garantie des Etats-Unis	13,167 41	
Garantie de la ville	41,161 00	360,456 27
Les bénéfices qui précèdent ont été portés à la Compagnie.		

(Signé) D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signé, pardevant moi, ce 11 avril A. D. 1869.
(Signé) PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les 9 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été décidé qu'un dividende de 8 0/0 par action est déclaré et sera payé en crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. PORTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

J. H. Hebner, C. T. Porter,
F. A. Lulling, H. Zehnter,
Thos. Robert, O. H. Kerstenhöh
Geo. Kleinpeter, Geo. Mathews,
Chas. Bendix, G. L. L. Mayer,
L. P. Boris, H. Simon,
D. Michel, F. Del Bondio,
August Reuter, Jos. Kaiser,
Chas. Leeller, X. Wolzenbach,
F. H. Ziegler, A. Marks,
F. Pelz, J. J. Weckerling,
F. H. Ziegler, J. F. Rice.

1194,999 34
1 aw4—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 31 février 1869		$968,068 32
Revenu :		
Primes d'incendie	$386,772 21	
Primes de mer	108,027 15	
		$493,799 36
Ré-assurances		$48,000 42
Pertes remboursées	$ 3,866 76	
Primes non expirées	39,145 66	
		$ 43,012 42
Montant net des primes		$392,518 67
Pertes payées :		
Pertes sur l'incendie	$ 18,998 38	
Pertes sur mer	154,872 79	
Pertes sur les rivières	1,000 00	
		$174,871 17
Dépenses, intérêts		$218,564 93
Taxes et consommations	71,610 31	
Réservé pour paiement d'intérêt sur scripe des 10 0/0 compris les balances	50,715 10	
		$ 294,513 43
Bénéfice net		$ 37,161 82
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Dont sont tenus consolidés de la ville, évalués à 80 p.		$167,200 00
Dont quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nord, à 70 c.		56,000 00
Cent de 1er bons de la ville du Grand chemin de fer de N.-O., des Opelousas et de l'Ouest, évalués à 70 c.		71,400 00
Vingt-quatre bons de la ville du chemin de fer Opelousas, évalués à 60 c.		17,664 00
Six bons de la ville du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c.		3,000 00
Bons du chemin de fer de la ville de Vicksburg, à et Tuxas, évalués à 50 c.		4,000 00
Actions de Banques et de la Compagnie du Gaz, etc.		102,686 00
Par une garantie		20,000 00
Prêts sur hypothèques		25,000 00
Prêts à intérêts		11,395 30
Primes dues et en voie de la perception		47,182 02
Scripe d'autres Compagnies d'assurances		12,400 00
Bonnes n'ayant pas cours		4,000 00
Bons de la ville, dûs et non recouvrés		13,900 00
En caisse		34,974 41
		$767,762 81

Les bénéfices qui précèdent ont été portés à la Compagnie.

THOMAS BLOO, Président.
Thos. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mars 1869.
PARIS CHILDRESS,
Troisième Juge de Paix.

Il a été payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, dès pour seul d'intérêt sur leur scripe ci-dessus.

—Directeurs—

Charles Briggs, A. R. Montgomery,
Jnt. Carrère, J. Lanzer,
Geo. A. Fosdick, Frank Williams,
J. Bright, Thomas Byrne,
F. Jas. Lallande, John Thorshill,
John S. Maussell, W. A. Violett,
T. Anderson, Hugh McDonald,
Alfred Rouzy, Wm. M. Pinckard,
Geo. Pitts, John S. Mills,
George W. Dunbar, George Foster,
W. F. Beckinsale, Andrew Brown,
Wm. W. Pinckard, L. S. Fabisch,
Jonah's Montgomery, John Nixon, Jr.,
Henry J. Venn, E. Pradel,
J. Marquez, James Sellier,
Thos. Graham, Rudolph Ries.
St. Orient. 24 mar30

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, Rue de la Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1869.

DEUXIEME ETAT ANNUEL.

Bilan de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nouvelle-Orléans, pour l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867		
Sur les risques d'incendie	$312,916 16	
Sur les risques de mer	68,426 46	
Sur les risques de rivières	22,708 31	
		$404,050 93
Total des primes		$404,050 93
Ré-assurance	$ 1,000 00	
Pertes payées	39,000 00	
Dépenses, intérêts, etc.	38,000 00	
Taxes et consommations	14,000 00	
Réservé pour pertes non réglées	19,000 00	
		$ 71,000 00
Bénéfice net		$ 33,000 00
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Dont sont tenus consolidés de la ville, évalués à 80 p.		$167,200 00
Dont quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nord, à 70 c.		56,000 00
Cent de 1er bons de la ville du Grand chemin de fer de N.-O., des Opelousas et de l'Ouest, évalués à 70 c.		71,400 00
Vingt-quatre bons de la ville du chemin de fer Opelousas, évalués à 60 c.		17,664 00
Six bons de la ville du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c.		3,000 00
Bons du chemin de fer de la ville de Vicksburg et Tuxas, évalués à 50 c.		4,000 00
Actions de Banques et de la Compagnie du Gaz, etc.		102,686 00
Par une garantie		20,000 00
Prêts sur hypothèques		25,000 00
Prêts à intérêts		11,395 30
Primes dues et en voie de la perception		47,182 02
Scripe d'autres Compagnies d'assurances		12,400 00
Bonnes n'ayant pas cours		4,000 00
Bons de la ville, dûs et non recouvrés		13,900 00
En caisse		34,974 41
		$767,762 81

Les bénéfices qui précèdent ont été portés à la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mars 1869.
PAUL COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Il a été payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, dès pour seul d'intérêt sur leur scripe ci-dessus.

—Directeurs—

Charles Briggs, A. R. Montgomery,
Jnt. Carrère, J. Lanzer,
Geo. A. Fosdick, Frank Williams,
J. Bright, Thomas Byrne,
F. Jas. Lallande, John Thorshill,
John S. Maussell, W. A. Violett,
T. Anderson, Hugh McDonald,
Alfred Rouzy, Wm. M. Pinckard,
Geo. Pitts, John S. Mills,
George W. Dunbar, George Foster,
W. F. Beckinsale, Andrew Brown,
Wm. W. Pinckard, L. S. Fabisch,
Jonah's Montgomery, John Nixon, Jr.,
Henry J. Venn, E. Pradel,
J. Marquez, James Sellier,
Thos. Graham, Rudolph Ries.
St. Orient. 24 mar30

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1869.

DEUXIEME ETAT ANNUEL.

Bilan de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nouvelle-Orléans, pour l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867		
Sur les risques d'incendie	$312,916 16	
Sur les risques de mer	68,426 46	
Sur les risques de rivières	22,708 31	
		$404,050 93
Total des primes		$404,050 93
Ré-assurance	$ 1,000 00	
Pertes payées	39,000 00	
Dépenses, intérêts, etc.	38,000 00	
Taxes et consommations	14,000 00	
Réservé pour pertes non réglées	19,000 00	
		$ 71,000 00
Bénéfice net		$ 33,000 00
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Dont sont tenus consolidés de la ville, évalués à 80 p.		$167,200 00
Dont quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nord, à 70 c.		56,000 00
Cent de 1er bons de la ville du Grand chemin de fer de N.-O., des Opelousas et de l'Ouest, évalués à 70 c.		71,400 00
Vingt-quatre bons de la ville du chemin de fer Opelousas, évalués à 60 c.		17,664 00
Six bons de la ville du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c.		3,000 00
Bons du chemin de fer de la ville de Vicksburg et Tuxas, évalués à 50 c.		4,000 00
Actions de Banques et de la Compagnie du Gaz, etc.		102,686 00
Par une garantie		20,000 00
Prêts sur hypothèques		25,000 00
Prêts à intérêts		11,395 30
Primes dues et en voie de la perception		47,182 02
Scripe d'autres Compagnies d'assurances		12,400 00
Bonnes n'ayant pas cours		4,000 00
Bons de la ville, dûs et non recouvrés		13,900 00
En caisse		34,974 41
		$767,762 81

Les bénéfices qui précèdent ont été portés à la Compagnie.

THOMAS BLOO, Président.
Thos. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 avril 1869.
PARIS CHILDRESS,
Troisième Juge de Paix.

Il a été payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, dès pour seul d'intérêt sur leur scripe ci-dessus.

—Directeurs—

Charles Briggs, A. R. Montgomery,
Jnt. Carrère, J. Lanzer,
Geo. A. Fosdick, Frank Williams,
J. Bright, Thomas Byrne,
F. Jas. Lallande, John Thorshill,
John S. Maussell, W. A. Violett,
T. Anderson, Hugh McDonald,
Alfred Rouzy, Wm. M. Pinckard,
Geo. Pitts, John S. Mills,
George W. Dunbar, George Foster,
W. F. Beckinsale, Andrew Brown,
Wm. W. Pinckard, L. S. Fabisch,
Jonah's Montgomery, John Nixon, Jr.,
Henry J. Venn, E. Pradel,
J. Marquez, James Sellier,
Thos. Graham, Rudolph Ries.
St. Orient. 24 mar30

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 31 février 1869		$968,068 32
Revenu :		
Primes d'incendie	$386,772 21	
Primes de mer	108,027 15	
		$493,799 36
Ré-assurances		$48,000 42
Pertes remboursées	$ 3,866 76	
Primes non expirées	39,145 66	
		$ 43,012 42
Montant net des primes		$392,518 67
Pertes payées :		
Pertes sur l'incendie	$ 18,998 38	
Pertes sur mer	154,872 79	
Pertes sur les rivières	1,000 00	
		$174,871 17
Dépenses, intérêts		$218,564 93
Taxes et consommations	71,610 31	
Réservé pour paiement d'intérêt sur scripe des 10 0/0 compris les balances	50,715 10	
		$ 294,513 43
Bénéfice net		$ 37,161 82
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Dont sont tenus consolidés de la ville, évalués à 80 p.		$167,200 00
Dont quatre bons de la ville du Grand chemin de fer de la N.-O., de Jackson et de Nord, à 70 c.		56,000 00
Cent de 1er bons de la ville du Grand chemin de fer de N.-O., des Opelousas et de l'Ouest, évalués à 70 c.		71,400 00
Vingt-quatre bons de la ville du chemin de fer Opelousas, évalués à 60 c.		17,664 00
Six bons de la ville du chemin de fer du Mexique, évalués à 50 c.		3,000 00
Bons du chemin de fer de la ville de Vicksburg et Tuxas, évalués à 50 c.		4,000 00
Actions de Banques et de la Compagnie du Gaz, etc.		102,686 00
Par une garantie		20,000 00
Prêts sur hypothèques		25,000 00
Prêts à intérêts		11,395 30
Primes dues et en voie de la perception		47,182 02
Scripe d'autres Compagnies d'assurances		12,400 00
Bonnes n'ayant pas cours		4,000 00
Bons de la ville, dûs et non recouvrés		13,900 00
En caisse		34,974 41
		$767,762 81

Les bénéfices qui précèdent ont été portés à la Compagnie.

THOMAS BLOO, Président.
Thos. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 avril 1869.
PARIS CHILDRESS,
Troisième Juge de Paix.

Il a été payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, dès pour seul d'intérêt sur leur scripe ci-dessus.

—Directeurs—

Charles Briggs, A. R. Montgomery,
Jnt. Carrère, J. Lanzer,
Geo. A. Fosdick, Frank Williams,
J. Bright, Thomas Byrne,
F. Jas. Lallande, John Thorshill,
John S. Maussell, W. A. Violett,
T. Anderson, Hugh McDonald,
Alfred Rouzy, Wm. M. Pinckard,
Geo. Pitts, John S. Mills,
George W. Dunbar, George Foster,
W. F. Beckinsale, Andrew Brown,
Wm. W. Pinckard, L. S. Fabisch,
Jonah's Montgomery, John Nixon, Jr.,
Henry J. Venn, E. Pradel,
J. Marquez, James Sellier,
Thos. Graham, Rudolph Ries.
St. Orient. 24 mar30

Compagnie d'Assurance du Commerce.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes de l'année expirée le 5 mars 1869		
Primes d'incendie	$132,528 64	
Primes de rivières	79,822 20	
Primes de mer	29,040 00	
		$241,390 84
Pertes payées :		
Pertes par incendie	$13,650 20	
Pertes par les rivières	44,364 28	
Pertes sur mer	24,272 70	
		$122,277 18
Dépenses sur primes	20,900 97	
Taxes	4,798 41	
Réassurances	8,882 35	
Pertes remboursées	419 00	
Dépenses, profits et pertes, etc., intérêts en moins	28,320 66	$197,119 21
		$ 35,700 38
Actif en caisse	$68,044 11	
Billets à recevoir	2,500 00	
Bons	2,675 55	
Primes dues	34,600	
Primes dues et en voie de perception	124,333 00	
		$232,052 54

Les bénéfices qui précèdent ont été portés à la Compagnie.

S. S. BUCKNER, président.
J. WEEY, secrétaire.
Assermenté et signé, pardevant moi, ce 21 avril 1869.
PARIS CHILDRESS,
Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET, No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

Hygiène des Enfants. TRESOR DES MERES. PROVIDENCE DES ENFANTS.
VÉRITABLES
COLLIERS ROYER
ELECTRO-MAGNETIQUES,
Dits: COLLIERS ANODINS DE DENTITION,
approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, pontre les convulsions, et pour faciliter la dentition des enfants. Le prix varie depuis 4 fr. jusqu'à 20 fr. — Dépôt général à Paris, chez ROYER, pharmacien, 225, rue St-Martin, et dans toutes les bonnes pharmacies de l'étranger. — A New-York, chez M. Mihan et Cie, Broadway. A Nouvelle-Orléans, MM. Mannasli et Bogel, rue de Chartres, Havane, Sara et Cie, Fernandez et Cie; Le Révérend, J. Sayes, Mazanas, Gemouilloc, Santiago, Julio Tejeard.

CAPSULES-MOTHES
Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris. — Médaille d'honneur
20, rue Sainte-Anne, Paris.
Traitement facile et la plus sûre des Maladies contagieuses. ATTESTATIONS nombreuses des Médecins spéciaux des hôpitaux de Paris.
Pour éviter les contrefaçons, exiger que l'étiquette du dessus de boîte porte dans le pâte même du papier les initiales M. L. et Cie, et l'étiquette du dessous le nom MOTHES. — Dépôt dans les principales pharmacies.

VESICATOIRE D'ALBESPEYRES
Il s'applique comme du sparadrap, et agit en 6 ou 8 heures.
LE PAPIER D'ALBESPEYRES
entretient exutoire. A LUI SEUL, une application abolit toute douleur rhumatismale, névralgie, goutte, lombago, les sciatiques, les douleurs d'estomac. Approuvé par les sommités médicales, professeurs, chefs des hôpitaux, le conseil de santé, etc. — Ils évitent les cautérisations, en saignant le nord d'ALBESPEYRES sur chaque vésicatoire et chaque feuille de papier. Chez l'inventeur, à Paris, et dans les principales pharmacies de l'Amérique, où l'on trouve aussi les CAPSULES RAQUIN. Entrepôt chez M. FOUGERA, à New-York; M. DICONGE, à la Nouvelle-Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Sur les risques d'incendie	$312,916 16	
Sur les risques de mer	68,426 46	
Sur les risques de rivières	22,708 31	
Total des primes		$411,350 41
Ré-assurance (Pertes non arrêtées le 31 décembre 1867)	$115,063 00	
Primes remboursées	4,115 41	
		119,177 41
Montant net des primes		$291,450 00
Pertes : Sur les risques d'incendie	$30,700 00	
Sur les risques de mer	61,000 16	
Sur les risques de rivières	16,000 00	
		$107,400 16
Taxes	11,000 00	
Ré-assurance	8,974 81	
Dépenses, intérêts, etc.	10,100 00	
Intérêts sur scripe	36,054 00	
		194,999 34
Bénéfice net		$97,449 16

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Effets à recevoir pour primes | $8,724 81
Billets payables à billets à échéance | 210,307 00
De pour primes en voie de perception | 86,938 1
Actions de la Compagnie de Gaz, Banque de la Nouvelle-Orléans, et de la ville, Banque de la ville, Banque de la Louisiane | 185,943 64
Scripe des différentes Compagnies d'assurances | 80,126 00
En caisse | 2,777 44
| | 85,628 94
Même : Dépréciation des ci-dessus | 22,850 30
| | 1,000
Montant net | 7,030 76
Intérêts payables sur scripe | 772 00
Non encore payé | 36,986 00 | 34,907 76
| | $691,564 00
Le bénéfice qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 11 janvier 1868.
PAUL COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du décembre 1868, et qui seront payables au payeur à partir du deuxième lundi de mars 1869, 51X pour cent sur tous les scripe en nombre payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

George Urquhart, Chas. Leibrig,
J. A. Rocheron, J. H. Lapeyre,
G. W. Babcock, A. Schriver,
W. E. Blanchard, John Canaba,
Wm. Stevens, J. H. Thomas,
J. A. White, J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 111.
1 janv—1m—tjl—1 anl

Etats-Unis d'Amérique,

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que le dix-huitième jour de mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-neuf, devant moi, le quatrième Juge de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, siégeant moi, Charles Parisot, notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la susdite ville et la susdite paroisse d'Orléans, et devant les témoins ci-après nommés et soussignés, se sont présentés les personnes dont les noms et capacités sont ci-après énoncés, lesquelles personnes ont déclaré qu'elles ont formé une société de la Louisiane, et qu'elles se ont les conditions suivantes :

ARTICLE I.

Les soussignés, ayant pris connaissance du pouvoir et privilège dont ils peuvent être en droit, par les présentes, revêtus à l'effet de la mettre à même de constituer et d'organiser des sociétés de fer.

ARTICLE II.

Le capital de cette corporation est, par les présentes fixé à trois cent mille ($300,000) piastres, représentant par leur nombre autant de parts, ou actions, ayant chacune pour cent cinquante ($150) piastres, à la signature de son entier, ou toute sous payé à l'époque et en des conditions ci-dessous, et ce, par les Directeurs ci-après nommés, et qui ont signé ci-dessus, lesquelles actions ne pourront être vendues